

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Commandement de l'Espace**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue **Hexagone Balard - Parcelle Ouest - porte 10 - bureau 3.A.540** **60 bd du Général Martial Valin**

Commune ... **PARIS**

Code postal ... **CS.21623.75509.Cedex 15**

Nature des activités : **Système de commandement et de contrôle des opérations pour la maîtrise du milieu spatial**

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		
B2		<u>Voir la liste des espèces animales concernées et description du type d'atteinte (destruction d'individus et/ou dérangement) sur le papier libre joint</u>
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrie	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Projet de Bâtiment du Commandement de l'Espace (CDE) et du Centre d'excellence de l'OTAN pour l'espace**

Suite sur papier libre (Toulouse)

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
Durant la phase travaux, individus éventuels d'amphibiens en phase terrestre/aquatique déplacés à proximité du site
 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser :
 Autres moyens de capture Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser :
Les risques de collisions/destruction pour les espèces ne peuvent être évités en phase travaux de manière certaine, bien que les effectifs concernés seront limités : 1 individu éventuel de l'Ecureuil roux, moins d'une dizaine d'individus du Triton palmé et du Crapaud épineux vu l'absence de lieux de reproduction, et une quantité inconnue du Crapaud calamite qui serait liée à l'état de la zone de chantier à l'instant t (présence d'ornières en eau)

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Ecologue**.....
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période ou la date : **La période de destruction (liée à la dévégétalisation en amont des travaux) sera fonction de l'obtention des autorisations nécessaires, mais respectera les prescriptions d'intervention tenant compte des périodes d'activité de la faune (mesure R1 du dossier DDHEP)**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Occitanie**.....
 Départements : **Haute-Garonne**.....
 Cantons : **Canton de Toulouse**.....
 Communes : **Toulouse**.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Mise en défens d'habitats, adaptation des périodes de dévégétalisation, gestion de plantes exotiques, choix de la palette végétale, gestion des espaces verts dans les emprises... Des mesures compensatoires seront mises en œuvre in situ (amphibiens) et sur un site à déterminer (oiseaux) : engagement à compenser la destruction du milieu naturel sur la totalité de la parcelle, sous la forme d'une prairie dégagée de 3 hectares, également dans un rayon proche de leur habitat**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Une assistance écologue à MO veillera à la délimitation des zones de chantier avant le démarrage du chantier et au suivi du respect des mesures. La compensation est prévue sur 30 ans et sera suivie périodiquement.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **IG2 Jacques MASSOT, directeur ESID de Lyon**.....
 le
 Votre signature

B (suite). QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

• Destruction (éventuelle) de spécimens d'espèces animales protégées

Mammifères

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>
Hérisson d'Europe (potentiel)	<i>Erinaceus europaeus</i>

Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>
Lézard à deux raies (potentiel)	<i>Lacerta binileata</i>

• Capture et déplacement

Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>
Crapaud calamite (potentiel)	<i>Epidalea calamita</i>
Crapaud épineux (potentiel)	<i>Bufo spinosus</i>